



## FOIRE AUX QUESTIONS :

### *Se confesser ?... à quoi bon!* (suite et fin)

2. « *Je ne me confesse pas, parce que je n'ai rien à dire...* »

Rien de très grave peut-être, mais toutefois n'y aurait-il pas là de l'orgueil ? Il semble aussi que l'on est resté souvent à son examen de conscience d'enfant. La vie adulte crée d'autres devoirs, d'autres obligations, il faut savoir s'examiner dans la réalité dans les limites de son devoir d'état présent, dans ses rapports familiaux, professionnels, sociaux... dans ses responsabilités de *chrétiens*...

Il faut se faire guider par son confesseur pour s'établir un examen de conscience correspondant à son état. C'est donc en se confessant régulièrement qu'on apprendra à se bien confesser.

3. « *Je ne me confesse pas, parce que je n'en sens pas le besoin.* »

N'est-ce pas plutôt parce qu'on a perdu le sens du péché ?

Il ne s'agit pas de ressentir quelque chose d'extraordinaire, d'avoir un sentiment douloureux de son état de conscience. Dieu en donne parfois la grâce, ce n'est pas fréquent. Cela peut se produire sous l'effet de circonstances particulières, ce n'est pas habituel.

Tous les hommes sont pécheurs, ils ont donc tous à demander pardon, la sensibilité n'y est pour rien, c'est une affaire de raison.

Tous les hommes ont besoin d'être pardonnés et fortifiés, c'est une question de Foi et non de sentiment.

4. « *Je ne me confesse pas, parce que ça ne me change pas* »

On attache parfois aux sacrements une valeur magique, et l'on voudrait que leur action soit immédiate, totale et définitive, on voudrait surtout qu'ils agissent sans effort de notre part.

La grâce de Dieu vient soutenir, prolonger et mener au succès notre effort, elle n'agit pas sans nous, ni malgré nous. Le sacrement de Pénitence a un effet immédiat et définitif : le pardon de nos péchés et le don de la grâce, ce qui n'est pas forcément sensible, il a un effet à long terme : le don des forces nécessaires à vaincre nos tentations et nos habitudes mauvaises, ce qui ne se produit que lentement et à la mesure de nos efforts.

Il est normal qu'on préfère se confesser à un prêtre qu'on connaît et en qui on a confiance, il est normal qu'on cherche un prêtre qui sera son confesseur habituel et son directeur de conscience. Mais tout prêtre a reçu grâce d'état pour recevoir l'aveu de nos péchés et nous pardonner. Il faut voir en lui le représentant de Dieu et non l'Homme.

Il est certain qu'un véritable progrès spirituel n'est possible que si l'on accepte de se laisser guider par un prêtre qui a appris à connaître l'âme qui se confie à lui, et il est bon d'avoir un confesseur habituel, en qui on a toute confiance.

Il ne faut pas tout de même oublier que c'est Dieu qui agit dans le sacrement et que tout prêtre, quelle que soit sa valeur humaine, est revêtu des pouvoirs du Christ.

Père Paul Guyot